



ECO & FINANCES
 N°1

de la catégorie Presse écrite par
Togo Médias Awards

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs **ECO & FINANCES**



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

P.4
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE EXERCICE 2022

COOPEC la Fructueuse a obtenu des résultats probants



P.2
LE PROJET KAMADAMA AU TOGO

Une avancée majeure pour l'approvisionnement énergétique dans les régions du nord



P.6
RENFORCEMENT DE L'AÉROPORT DE CASABLANCA

Royal Air Maroc se prépare à lancer un appel d'offres pour l'achat des avions

UN Association of Russia

FORUM PROGRAMME
RUSSIA-AFRICA.
SUSTAINABLE URBAN FUTURE:
EXCHANGE OF EXPERIENCE
AND PARTNERSHIPS FOR COMMON GOALS
 JUNE 27 - 28, 2023

The Forum is held on the eve of the II Russia-Africa Summit and Economic and Humanitarian Forum, scheduled for July 26-29 in St. Petersburg, Russia

FORUM "RUSSIE-AFRIQUE"

Page 3

L'événement aura lieu les 27 et 28 juin prochain

OTR

POUR LA **SECURISATION DES BIENS FONCIERS**

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

COMMUNES Agoe-Nyive 1 & 2

22 Mai 2023 - 21 Août 2023

Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!

Forfaits Semaines		
Prix	Volume	Validité
*909*2#	1Go	7jours
1000F	1,6Go	7jours
1500F	1,6Go	7jours

Plus de Mégas ***909*2#**

Nouveau

Togocom

Le projet KAMADAMA au Togo

Une avancée majeure pour l'approvisionnement énergétique dans les régions du nord

La ministre des Énergies et des Mines, Mila Mawougno Ami Aziablé, a récemment effectué une visite dans le nord du Togo, du 16 au 17 juin 2023, pour superviser le projet KAMADAMA, selon le site d'informations de Lomé actu. La ministre était accompagnée d'une puissante délégation composée des professionnels des médias, des représentants de la CEB, de la CEET et des partenaires commerciaux. Lors de cette visite, la ministre a pu constater les progrès réalisés sur ce projet ambitieux

Dieudonné AMOUZOUVI

Le projet KAMADAMA vise selon le confère Lomé actu à construire une ligne 161 KV reliant les villes de Kara, Mango, Dapaong, Mandouri et la frontière Togo/Bénin, tout en établissant des postes associés. Son objectif principal est de renforcer l'approvisionnement énergétique dans les régions du nord du Togo, qui font actuellement face à des problèmes d'alimentation électrique limitée.

Au cours de sa visite, la ministre Mila Aziablé a pu observer les travaux en cours dans les différentes villes ainsi que les pylônes qui les relie. Avec un taux de réalisation déjà atteignant les 90,11%, le projet KAMADAMA semble être en bonne voie pour être achevé dès le début d'octobre, respectant ainsi les délais fixés.

« J'ai constaté avec satisfaction la bonne marche des travaux. Aujourd'hui, les équipes techniques sont mobilisées et ne ménagent aucun effort pour pouvoir terminer les travaux dans les délais prévus », a déclaré la ministre Aziablé au confrère Lomé Actu tout en exprimant également sa gratitude envers les partenaires du projet, notamment Exin Bank Inde, qui a contribué au financement,



ainsi que les entreprises indiennes impliquées dans les travaux, soutenues par des entreprises locales. Le projet KAMADAMA revêt une importance convaincante pour le pays de Faure Gnassingbé. Car il ambitionne à établir une incontestable liaison énergétique entre les villes septentrionales du pays. Actuellement, la région de la Kara et celle des Savanes peinent à retrouver un équilibre en électricité, car des coupures de courant fréquentes sont constatées dans les zones en raison d'une alimentation électrique limitée.

Une fois terminé, le projet KAMADAMA apportera d'innombrables avantages à une région en proie à des coupures électriques récurrentes. En effet, ce projet révolutionnaire aura un impact significatif sur l'approvisionnement en électricité dans les régions du nord, entraînant une réduction notable des coupures de courant et renforçant considérablement la fiabilité du réseau électrique. Grâce à cette amélioration, de nouvelles opportunités de développement économique et social s'ouvriront dans ces zones, favorisant ainsi une transformation

positive.

Une des conséquences positives de ce projet sera également la facilitation des échanges énergétiques avec les pays voisins et le renforcement de l'intégration régionale. En permettant une meilleure interconnexion électrique, le projet KAMADAMA favorisera la collaboration et la coopération dans le domaine de l'énergie, créant ainsi un réseau plus robuste et résilient.

Dans l'ensemble, le projet KAMADAMA joue un rôle crucial dans la révolution du secteur énergétique togolais. Il propulsera le

pays vers un avenir plus lumineux et durable en améliorant considérablement l'approvisionnement en électricité, en réduisant les coupures de courant et en renforçant la fiabilité du réseau électrique. De plus, il créera de nouvelles opportunités de développement économique et social, tout en facilitant les échanges énergétiques avec les pays voisins et en renforçant l'intégration régionale. Ce projet représente une étape majeure dans la transformation de l'industrie énergétique togolaise, laissant entrevoir un avenir prometteur pour le pays.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Forum "Russie-Afrique"

L'événement aura lieu les 27 et 28 juin prochain

En prélude du deuxième Sommet Russie-Afrique et du Forum économique et humanitaire, prévu du 26 au 29 juillet à Saint-Petersbourg, en Russie, l'Association russe pour les Nations Unies (UNA-Russia) et l'Institut d'État des relations internationales de Moscou (Université MGIMO) organisent les 27 et 28 juin 2023 le Forum «Russie-Afrique. Futur urbain durable : échange d'expériences et partenariats pour des objectifs communs».

Bernard AFAWOUBO

Promouvoir les efforts visant à renforcer la coopération globale et équitable entre la Russie et les nations africaines dans tous les domaines, c'est l'objectif visé par cet événement qui se tiendra avec le soutien du ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, du Centre d'information des Nations Unies à Moscou et du Forum international «Russie - Afrique : Qu'est-ce qui va suivre?»

Dans le cadre du programme d'affaires de l'événement, les discussions publiques organisées porteront sur les questions les plus urgentes de l'agenda russo-africain. L'événement accueillera une exposition à grande échelle qui servira de plateforme de communication clé pour démontrer les réalisations et les capacités des pays participants dans les domaines

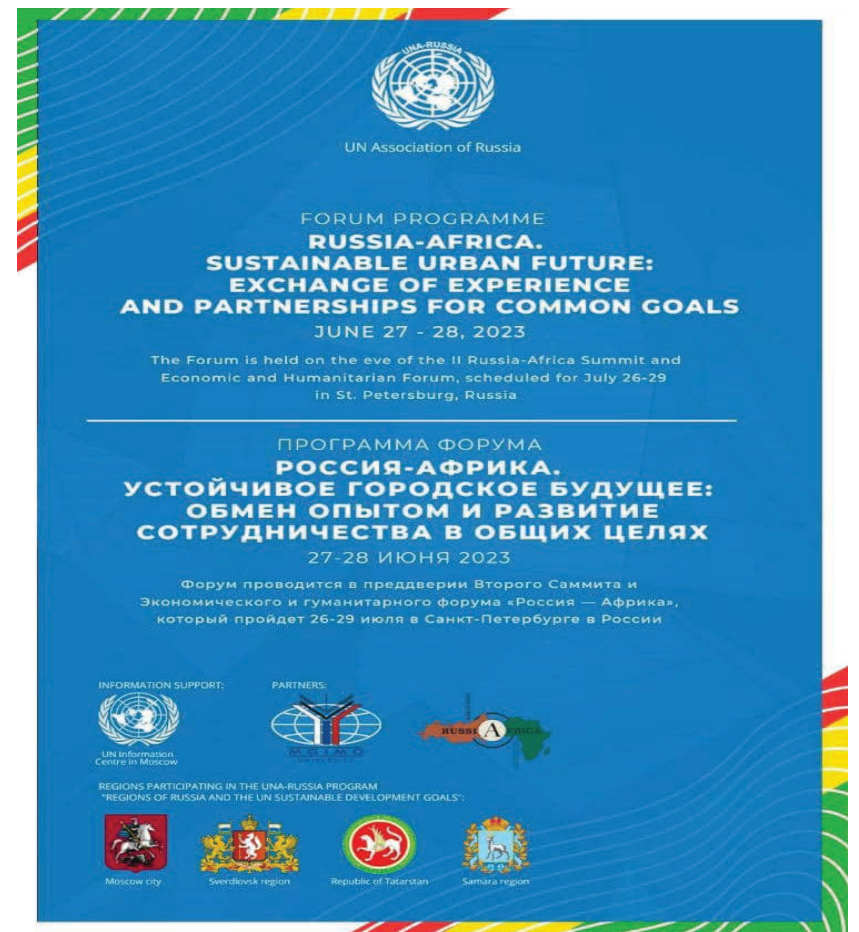
de l'économie, de la science, de l'écologie et de la culture.

La première journée, le 27 juin, aura lieu à la CEA des Nations unies (salle de conférence 3), à Addis-Abeba, en Éthiopie, de 11h00 à 14h30 UTC+3 (avec une légère pause déjeuner de 12h30 à 13h00). Le deuxième jour, le 28 juin, se tiendra à Nairobi, au Kenya (en ligne) de 11h00 à 13h00 UTC+3. La possibilité de participer à distance au Forum est prévue pour les deux jours.

Le Forum vise à résumer l'expérience et à discuter de la composante pratique de la coopération en matière de développement urbain et régional durable. Le premier jour du Forum, les présentations et les discussions seront consacrées au développement des communautés urbaines et à la coopération entre les régions et les villes de Russie et d'Afrique. Des représentants de haut niveau des administrations de Moscou, Sysert, Kazan, Sama-

ra et des ministères de la Fédération de Russie, ainsi que leurs collègues africains de la Commission de l'Union africaine, de l'Union panafricaine de la jeunesse et des représentants des Nations unies sont attendus en tant qu'orateurs et invités d'honneur.

Le deuxième jour du forum est consacré à la coopération commerciale, économique et humanitaire, aux perspectives de renforcement du partenariat entre la Russie et l'Afrique dans les domaines environnemental, social, scientifique, technique et culturel. Des invités de marque sont attendus et accueillis parmi les ministres des gouvernements régionaux russes et les chefs de leurs départements internationaux, le Centre d'exportation russe, les représentants des opérateurs économiques russes en Afrique, la direction de la Banque africaine de développement, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest,



ainsi que des institutions spécialisées des Nations unies.

Les résultats du forum seront présentés au deuxième sommet Russie-Afrique (à Saint-Petersbourg), au Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF, à New York) et au sommet 2023 sur les ODD (à New York).

Le forum «Russie-Afrique. Futur urbain durable : échange

d'expériences et partenariats pour des objectifs communs» sera diffusé en ligne.

Les personnes désirant participer à la discussion ou faire une présentation au cours de ce forum peuvent contacter les organisateurs à l'adresse unrusia75@gmail.com.



Umo-Titres

Le Togo collecte avec succès 30 milliards FCFA

Le Togo a récemment réussi à obtenir 30 milliards FCFA sur le marché des titres publics de l'Umoa afin de répondre à ses besoins budgétaires. Cette levée de fonds a été réalisée grâce à une émission simultanée de Bons et d'Obligations assimilables du Trésor (BAT et OAT).

Dieudonné AMOUZOUVI

Alors que le Trésor public du pays visait à obtenir 30

milliards FCFA, les investisseurs de la sous-région ont soumissionné pour un montant de 33 milliards FCFA, soit un taux de couverture de 110,8%.

Selon les informations rapportées, le Togo a réussi à collecter 26 milliards FCFA auprès des investisseurs de la zone ouest-africaine grâce aux BAT avec

une échéance de 364 jours, et 5 milliards FCFA grâce aux OAT sur 3 et 5 ans.

Cette nouvelle mobilisation porte le montant total des fonds levés par le Togo

sur le marché des titres publics de l'Umoa à 294 milliards FCFA, ce qui représente plus de la moitié de son objectif annuel estimé à 574 milliards FCFA.

Réformes à la CCI-Togo

La délégation spéciale consulaire prolongée de 6 mois

La délégation spéciale consulaire établie en décembre 2020 bénéficie d'une prolongation de mandat de 6 mois afin d'achever les réformes entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), selon le compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 22 septembre.

Patience SALLAH

Cette prolongation de mandat s'explique, d'après le document, par la volonté des autori-

tés togolaises de permettre à l'équipe dirigée par Nathalie Bitho de mener sa mission à terme, suite à la présentation des actions entreprises depuis sa mise en place.

L'équipe intérimaire au pouvoir conti-

nuera donc sa principale mission, qui consiste à mettre en œuvre les réformes au sein de l'organe consulaire. Ces réformes visent essentiellement à revoir les textes afin de favoriser l'organisation d'élections dans un climat apaisé.

Pour atteindre cet objectif, l'institution qui joue le rôle d'intermédiaire entre le secteur privé et les autorités togolaises a entamé, depuis le début du mois d'août dernier, le processus d'inscription des entreprises souhaitant

devenir membres de la chambre. Elle a également organisé des réunions avec les parties prenantes concernées dans le cadre des élections consulaires.

Il convient de rappeler que la délégation spéciale consulaire a été mise en place suite à la suspension, en septembre 2020, par les autorités togolaises, du processus électoral consulaire dirigé par Germain Mèba, président de la CCIT. Cette suspension faisait suite à une crise ouverte avec certains opérateurs économiques qui dénonçaient un manque d'inclusion.

Assemblée générale mixte exercice 2022

COOPEC la Fructueuse a obtenu des résultats probants

La Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) la Fructueuse a tenu le samedi 17 juin 2023 à Lomé, son Assemblée générale mixte, exercice 2022. Occasion pour les premiers responsables de présenter aux membres le bilan des activités pour le compte de l'exercice 2022.

Bernard AFAWOUBO

Des résultats probants ont été obtenus par la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) la Fructueuse au cours de l'exercice 2022. Le bilan de la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) la Fructueuse s'équilibre à 4.436.045.100 FCFA pour l'exercice clos au 21 décembre 2022 avec un encours net de crédit de 3.610.753.071 FCFA et un fonds propre de 592.174.912 FCFA.

Au cours de cette même période, la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) la Fructueuse a réalisé des progrès remarquables notamment l'actif net est de 4.436.045.100 FCFA soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente, aussi le nombre d'adhésion pour l'année 2022 est de 4379 membres grâce au produits Zonyiko qui a fait ses preuves à l'agence d'Adidogomé. Aussi le sociétariat à ce jour est de 40 876 soit 12% par rapport à 2021.

En ce qui concerne les produits,

ils s'élèvent à 3.476.063.198 FCFA au 31 décembre 2022 contre 2.520.325.721 FCFA pour l'exercice de l'année précédente, soit une augmentation de 37,92%.

Quant aux charges qui les charges financières, les achats et services extérieurs, les impôts et taxes, les charges de personnel, des amortissements et de provisions et des charges exceptionnelles, ils ont subi un accroissement de 3.390.506.608 FCFA au 31 décembre 2022 contre 2.520.325.721 FCFA par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines en fin de l'exercice 2022, l'effectif total des employés est de 135 contre 128, l'année précédente. Selon Charles DEGBE, secrétaire du comité de crédit, après analyse des demandes de crédit au cours de l'exercice 2022, la microfinance a accordé 8199 demandes dont 5551 aux femmes, 2618 aux hommes et 30 aux personnes morales.

Ainsi, la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) la

Fructueuse a accordé un montant total de 5.338.667.167F contre 4.593.341.116F en 2021, soit une variation positive de 16,22%. Le crédit en souffrance s'élève à 1.292.595.866F. Le taux de recouvrement est de 88,29% contre 99,41% en 2021 soit une régression 11,12%.

Le taux de remboursement est de 106,89% contre 122,68% en 2021, soit une régression de 15,79% ce qui traduit le non-respect du tableau d'amortissement de certains clients. Le PAR est de 3,82% soit une légère augmentation par rapport à la norme.

« Nous prions nos chers membres à donner de bonnes adresses et dans le cas d'un déménagement, à informer de bonne foi la COOPEC la Fructueuse afin de faciliter la tâche au service de recouvrement. Le comité de crédit recommande à chaque coopérateur et coopératrice, le respect du tableau d'amortissement afin de permettre à la COOPEC la Fructueuse de rentrer dans ses fonds et poursuivre sa noble mission », a déclaré Charles DEGBE, secrétaire du comité de crédit. A en croire Kouami Djimedo, Directeur général de la COOPEC la Fructueuse, cette assemblée générale mixte est l'heure des bilans.

« Nous sommes fiers de vous,



car les résultats obtenus au cours de l'exercice 2022 sont probants. Cela démontre à suffisance combien de fois vous avez répondu à l'appel lancé lors de l'Assemblée générale de l'exercice 2021 » a déclaré Kouami Djimedo, Directeur général de la COOPEC la Fructueuse.

« Aujourd'hui, le nombre de membres ne cesse d'augmenter et les produits dont dispose la COOPEC la Fructueuse contribuent énormément à l'endigement de la pauvreté de beaucoup de ménages » a-t-il indiqué.

Dans l'optique d'améliorer et renforcer durablement la gestion du risque, les premiers responsables de la COOPEC la Fructueuse estime qu'il est fondamentale de se donner les moyens en fixant de objectifs

et en prévoyant des actions importantes pour les années à venir notamment diversifier les produits adaptés aux besoins des membres (renforcer la digitalisation tout en sécurisant les transactions des membres, DINYEFA, TSOMENENYO) ; renforcer les capacités des membres des organes et du personnel en leur donnant des moyens modernes ; atteindre une autosuffisance de plus de 110% à travers l'amélioration des revenus d'intérêt et de maîtriser les charges ; maintenir et améliorer le niveau de la performance sociale en vue de stimuler les membres à la solidarité et renforcer le système de contrôle interne et de la sécurité de la coopérative.

Sommet de l'OIT

Fructueuses discussions entre Victoire Tomégah-Dogbé et Gilbert Houngbo à Genève

En marge des travaux du Sommet de l'Organisation internationale du travail sur la justice sociale à Genève en Suisse, la cheffe du gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé a eu plusieurs entretiens bilatéraux et des séances de travail. Elle a échangé ce mercredi 14 juin 2023 avec le Directeur général de l'OIT, l'ancien Premier ministre togolais Gilbert Foussoun Houngbo.

« C'est pour moi un grand honneur très particulier d'accueillir ma compatriote, Son Excellence Mme Victoire Tomégah-Dogbé Premier ministre. Le Togo s'est engagé résolument sur la voie du développement durable fondé sur les valeurs de l'OIT. La préparation actuelle d'un pact de stabilité sociale pour une croissance inclusive en est la dernière manifestation. Les effets de cet engagement au plus haut

niveau de l'État sont visibles avec un taux de pauvreté qui a régressé fortement entre 2006 et 2022. », a indiqué Gilbert Foussoun Houngbo, Directeur général de l'OIT.

Il a salué la politique d'inclusion initiée par le gouvernement sous le leadership du chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

« La politique ambitieuse du gouvernement que vous dirigez dans les domaines de la

protection sociale ainsi que les efforts pour la transition vers l'économie formelle marque vos préoccupations Mme le Premier ministre pour la justice sociale. », a-t-il ajouté.

La cheffe du gouvernement s'est également entretenue avec l'Assistante du Directeur général du Bureau international du Travail (BIT), Mme Mia SEPPO. La rencontre a permis aux deux personnalités de discuter de



l'engagement du Togo dans l'initiative pour un socle de protection sociale. La protection sociale au Togo passe aussi par l'identification biométrique des per-

sonnes physiques avec un registre social unique pour le ciblage des bénéficiaires des programmes sociaux.

Primature.gouv.tg

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 16 juin 2023

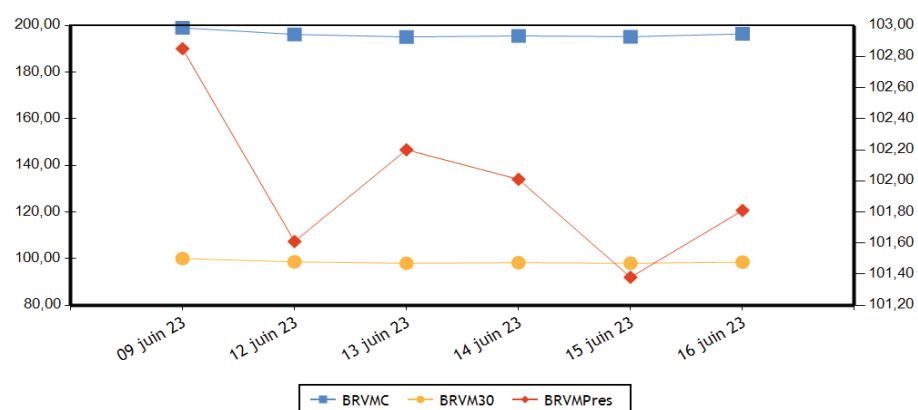
N° 114

BRVM COMPOSITE	196,36
Variation Jour	0,63 %
Variation annuelle	-3,38 %

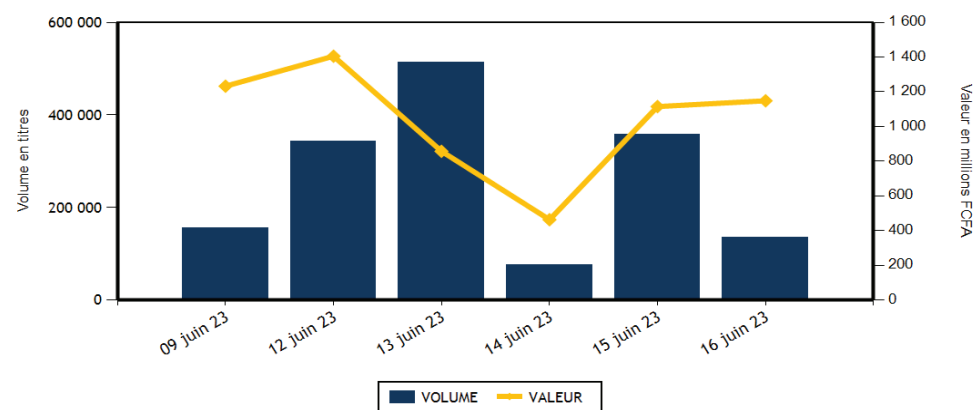
BRVM 30	98,52
Variation Jour	0,51 %
Variation annuelle	-1,48 %

BRVM PRESTIGE	101,81
Variation Jour	0,42 %
Variation annuelle	1,81 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 304 982 787 851	0,63 %
Volume échangé (Actions & Droits)	103 465	-68,02 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	844 176 301	4,78 %
Nombre de titres transigés	40	-4,76 %
Nombre de titres en hausse	18	38,46 %
Nombre de titres en baisse	7	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	15	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	68 800	7,50 %	-17,36 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 930	4,83 %	-8,29 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	790	4,64 %	5,33 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 900	3,57 %	-9,38 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 300	3,17 %	-7,14 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 078 121 098 257	-0,26 %
Volume échangé	31 271	-9,13 %
Valeur transigée (FCFA)	304 143 190	-1,64 %
Nombre de titres transigés	9	12,50 %
Nombre de titres en hausse	2	100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	5	-28,57 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	770	-3,75 %	-17,20 %
UNIWAX CI (UNXC)	675	-2,17 %	-12,34 %
SAFCA CI (SAFC)	810	-0,61 %	-7,95 %
SAPH CI (SPHC)	3 175	-0,47 %	-36,44 %
SOGB CI (SOGC)	4 830	-0,41 %	-14,81 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,81	0,42 %	1,81 %	72 361	713 605 781	6,17
BRVM-PRINCIPAL	36	93,51	0,91 %	-6,49 %	31 104	130 570 520	11,17

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	95,81	1,46 %	-8,07 %	1 516	4 792 610	28,24
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	468,54	0,90 %	-4,22 %	36 514	498 633 570	8,87
BRVM - FINANCES	15	76,74	0,35 %	1,63 %	45 403	229 549 181	6,02
BRVM - TRANSPORT	2	314,26	0,00 %	-8,03 %	621	794 880	5,00
BRVM - AGRICULTURE	5	229,38	0,27 %	-19,11 %	11 471	96 016 740	4,61
BRVM - DISTRIBUTION	7	348,96	-0,40 %	-2,67 %	7 937	14 385 900	12,16
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 406,63	0,00 %	20,00 %	3	3 420	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,84
Taux de rendement moyen du marché	8,22
Taux de rentabilité moyen du marché	9,86
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	542 696,00
Valeur moyenne annuelle par séance	927 218 265,36

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,02
Ratio moyen de satisfaction	17,54
Ratio moyen de tendance	436,69
Ratio moyen de couverture	22,90
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	5,42
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance
Valeur moyenne annuelle par séance
Ratio moyen de liquidité
Ratio moyen de satisfaction
Ratio moyen de tendance
Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
Taux de rendement moyen
Taux de rentabilité moyen
Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Renforcement de l'aéroport de Casablanca

Royal Air Maroc se prépare à lancer un appel d'offres pour l'achat des avions

Royal Air Maroc prévoit d'étendre son réseau de vol vers l'Afrique, l'Europe et les Amériques, tout en renforçant l'aéroport de Casablanca en tant que plaque tournante pour les vols de correspondance vers l'Afrique subsaharienne.

Dieudonné AMOUZOUVI

Selon un dirigeant de l'entreprise cité par Bloomberg le mardi 13 juin, la compagnie aérienne lance un appel d'offres pour l'acquisition de nouveaux avions long et moyen-courriers afin de faire face à l'augmentation du nombre de touristes étrangers visitant le royaume et de permettre

l'ouverture de nouvelles routes vers diverses régions.

« Nous souhaitons ajouter de nombreuses nouvelles routes, principalement vers l'Afrique, l'Europe et les Amériques », a déclaré le PDG de Royal Air Maroc, Abdelhamid Addou. Il a ajouté : « Une flotte plus importante est essentielle pour renforcer la présence mondiale de la

compagnie et tirer parti de la position du Maroc en tant que destination touristique », sans préciser le nombre d'avions que la compagnie prévoit d'acquérir.

M. Addou a également exprimé le souhait de Royal Air Maroc de transformer l'aéroport de Casablanca en une plaque tournante majeure pour les vols de correspondance



vers l'Afrique subsaharienne. Il a souligné que « le potentiel considérable du continent dans le secteur du transport aérien doit être exploité par les compagnies aériennes africaines ».

Depuis plusieurs années, la plupart des compagnies aériennes africaines sont confrontées à des difficultés financières, ce qui a permis à des géants internationaux tels qu'Emi-

rates, Qatar Airways et Turkish Airlines de renforcer leur présence sur le continent. Ethiopian Airlines est actuellement la seule compagnie capable de rivaliser avec ces grandes compagnies disposant de ressources financières importantes.

La flotte de Royal Air Maroc compte présentement environ 50 avions, principalement des modèles du constructeur américain Boeing.

Hausse des prix du gaz naturel

Le ministre du Commerce réitère son rappel à l'ordre à Gaz du Cameroun

Investir au Cameroun) - Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a une nouvelle fois écrit le 14 juin 2023 au directeur général de la société Gaz du Cameroun (GDC), pour s'indigner du maintien de la décision de cette filiale du Britannique Victoria & Gas (VOG) d'augmenter ses tarifs aux entreprises industrielles de 20%, en dépit de la sommation du gouvernement d'y surseoir.

« En dépit de ma correspondance du 30 mai 2023 (...), dans laquelle je vous demande de surseoir à votre décision d'augmentation des prix en attendant de me faire tenir, aux fins d'instruction et conformément à la réglementation en vigueur, le dossier technique y relatif, je suis informé de ce que, par courrier du 6 juin 2023, vous avez confirmé au Groupement des consommateurs de gaz na-

turel à usage industriel cette décision, prise unilatéralement en violation des textes (...) au risque de suspendre l'approvisionnement des clients qui s'y opposeraient », écrit le membre du gouvernement.

Le ministre Mbarga Atangana renvoie ensuite le DG de GDC, opérateur gazier qui alimente des dizaines d'entreprises industrielles en gaz naturel dans la ville de Douala, la capitale économique du pays, « à la

lecture attentive du décret no 2023/232 du 4 mai 2023 fixant les modalités d'application de la loi no 2019/008 du 25 avril 2019 portant Code pétrolier ». En effet, rappelle le ministre à GDC, en son article 115 alinéa 2-a, ce texte réglementaire stipule que « le prix du marché des hydrocarbures gazeux vendus sur le marché domestique est soumis à la procédure d'homologation préalable par le ministre chargé des prix ».



Sur ce rappel, le membre du gouvernement invite une nouvelle fois les responsables de cette filiale de VOG, à se rapprocher de la direction de la métrologie, de la qualité et des prix de son département ministériel, « pour les besoins de la cause ».

Pour rappel, la procédure d'homologation à laquelle est assujettie le prix du gaz naturel vendu sur le marché domestique, consiste pour l'opé-

rateur économique désireux de revaloriser ses prix de les soumettre préalablement à l'approbation du gouvernement, avec tous les éléments justificatifs de l'augmentation sollicitée. En fonction des contingences et des éléments justificatifs, le gouvernement peut alors simplement rejeter le projet, réduire la proportion de l'augmentation, ou alors l'approuver intégralement.

Financement

Au Kenya, Equity Group Holding va acquérir 91,93% du capital de CogeBanque pour 48,1 millions USD

(CROISSANCE AFRIQUE) - Au Kenya, la holding financière Equity Group Holdings Plc a annoncé, mercredi 14 juin 2023, avoir entamé le processus de rachat d'une participation majoritaire de 91,93% au capital de la Compagnie Générale de Banque (Cogebanque), cinquième plus grande banque au Rwanda de par le total des actifs et des capitaux propres au 31 décembre 2022.

Cette fusion « positionnerait Equity Bank comme la deuxième plus grande banque au Rwanda, avec une part de marché combinée du total des actifs de 18 % et une part de marché des dépôts de 19 % sur la base des comptes

audités au 31 décembre 2022 », a indiqué le groupe financier dirigé par James Mwangi.

Selon l'Agence ecoofin, la contrepartie financière proposée pour cette acquisition s'élève à environ 48,1 millions USD. Equity devra

encore obtenir un ensemble d'approbations réglementaires pour finaliser cette transaction. Une fois le processus bouclé, Equity qui est coté à la Bourse de Nairobi, fusionnera sa filiale bancaire actuelle au Rwanda (Equity Bank Rwanda) avec l'entité

bancaire nouvellement acquise (Cogebanque).

Par ailleurs, Equity entend également consolider son activité bancaire au Rwanda, qui se classe « parmi les dix pays à la croissance la plus rapide au monde », mais dont le secteur des services financiers reste « sous-pénétré, avec un crédit au secteur privé inférieur à 30 % », constate James Mwangi.

Notons que ce dernier compte bien saisir cette opportunité avec Cogebanque, surtout que sa filiale bancaire Equity Bank Rwanda

figure parmi les plus rentables de ses activités bancaires en Afrique de l'Est et centrale.

Pour rappel, Equity Bank détient 28 agences de Cogebanque avec celui de 18 agences d'Equity Bank Rwanda, la banque combinée atteindra une couverture importante dans le pays. Elle renforcera également son offre de produits et mettra ses solutions technologiques innovantes au profit de micro, petites et moyennes entreprises rwandaises.

Index de la Liberté et de la Prospérité 2023

Les nouvelles conclusions du groupe de réflexion Atlantic Council rendues publiques

Le think tank Atlantic Council a récemment dévoilé son rapport intitulé « Indices de liberté et de prospérité 2023 ». Ce rapport évalue les tendances de développement de la prospérité et des libertés à travers le monde, dans le but de mettre en évidence la relation étroite entre ces deux facteurs.

Kézia KPATIDE

En ce qui concerne la prospérité, les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique du Sud, qui étaient auparavant en tête, ont cédé la place au trio composé de Maurice, des Seychelles et du Gabon, suivis de près par la Tunisie et l'Algérie. L'Afrique du Sud, quant à elle, continue de reculer et se retrouve seulement à la neuvième position. Entre 1995 et 2022, l'Afrique subsaharienne s'est distinguée particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement,

affichant une progression notable.

Parmi les six pays dont la prospérité a le plus progressé dans le monde, cinq se trouvent en Afrique subsaharienne : la Guinée équatoriale, le Malawi, l'Éthiopie, la Sierra Leone et le Rwanda. Seul le Cambodge parvient à se hisser dans ce groupe sélectionné.

En ce qui concerne les libertés, les pays africains les plus avancés sont les Seychelles, le Cap-Vert, Maurice, la Namibie, le Botswana et le Ghana.

Sur la période allant de 1995 à 2022, c'est l'Afrique subsaharienne qui a enregistré la plus forte progression dans le

monde, bien que les libertés économiques y aient progressé davantage que les libertés politiques ou l'état de droit.

Enfin, en ce qui concerne la corrélation entre les libertés et la prospérité, elle ne semble pas être évidente en Afrique. Le Gabon, classé troisième en termes de prospérité, n'occupe que la vingt-sixième place en ce qui concerne les libertés. L'Algérie, le cinquième pays le plus prospère, n'est que trente-neuvième en termes de libertés. En revanche, le Lesotho, classé quarante-septième en termes de prospérité, se classe parmi les dix pays africains les plus libres.

Classement des pays africains selon l'index d'Atlantic Council

(Prospérité et libertés)

Prospérité	Freedom
1 Mauritius	3
2 Seychelles	1
3 Gabon	26

4 Tunisia	19	41 Ouganda	28
5 Algérie	39	42 Comores	38
6 Sao Tomé & Pr.	8	43 RDC	40
7 Cape Verde	2	44 Burundi	44
8 Ghana	6	45 Mali	33
9 South Africa	7	56 Erythrée	51
10 Libye	48	47 Niger	20
11 Botswana	5	48 Burkina Faso	23
12 Égypte	43	49 Tchad	46
13 Kenya	14	50 Mozambique	25
14 Guinée Equatoriale	47	51 Soudan du Sud	50
15 Namibia	4		
16 Cameroun	41		
17 Morocco	18		
18 Côte d'Ivoire	24		
19 Sénégal	13		
20 Congo	45		
21 Gambia	9		
22 Nigeria	30		
23 Bénin	21		
24 Malawi	11		
25 Zambia	12		
26 Liberia	17		
27 Tanzania	15		
28 Togo	22		
29 Ethiopia	37		
30 Zimbabwe	31		
31 Djibouti	36		
32 Angola	34		
33 Guinée Bissau	32		
34 Sierra Leone	16		
35 Guinée	42		
36 Soudan	49		
37 Lesotho	10		
38 Madagascar	29		
39 Rwanda	27		
40 Mauritania	35		

NB : Sont absents de ce classement la Somalie, l'Eswatini et la RCA.

Créé en 1961 et établi à Washington, l'Atlantic Council est un think tank américain renommé, se focalisant sur les affaires internationales et souvent considéré comme ayant des liens étroits avec les Démocrates. Il bénéficie de financements provenant de divers gouvernements, dont les États-Unis, la Norvège et les Émirats arabes unis. De plus, plusieurs donateurs tels que le Congrès mondial ukrainien, la philanthrope américaine Adrienne Arsht et le milliardaire libanais Bahaa Hariri contribuent également à son financement.

D2 | JCA vs Etoile Filante de la 22ème journée

La commission de discipline déclare l'Etoile filante bénéficiaire des trois (3) points du match

La Commission de discipline de la FTF a rendu une décision suite à la demande d'évocation déposée par le club Etoile Filante. Le match qui a opposé les bleus de la capitale à la JCA lors de la 22ème journée du championnat national de football de deuxième division a été entaché par une affaire de fraude sur l'identité du joueur Kpadenou Koffi. Pour rappel, cette rencontre s'est achevée sur un score de 2 buts partout.

L'Etoile Filante a soutenu que le joueur Kpadenou Koffi avait une double identité, se présentant à la fois comme un joueur togolais né le 13 juin 1997 à Lomé et comme un joueur ghanéen né le 15 janvier 2001. Cette confusion entre les deux identités, notamment en ce qui concerne la nationalité et la date de naissance, a été considérée comme une fraude sur l'identité, en violation des règlements généraux de la Fé-

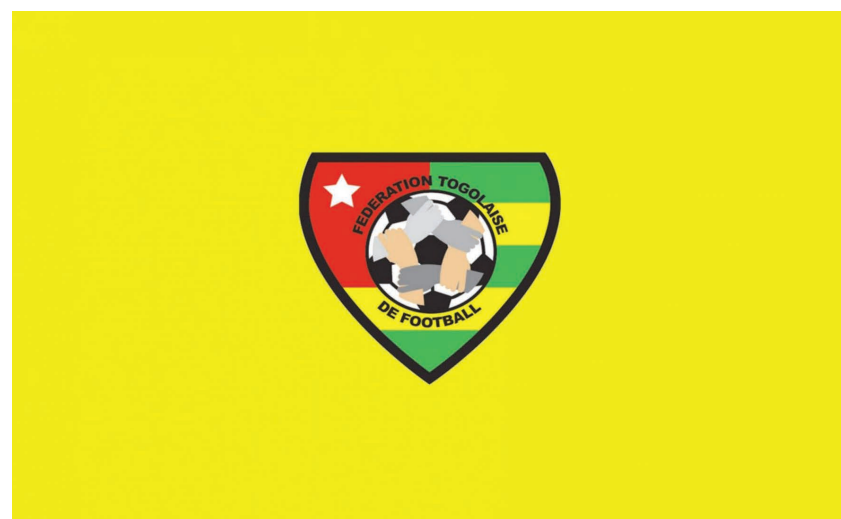
dération Togolaise de Football (FTF).

Le joueur Kpadenou Koffi n'a pas nié les faits qui lui étaient reprochés. Bien qu'il affirme ne pas avoir intentionnellement modifié son identité juridique, il a admis avoir donné son nom complet et sa photo passeport aux dirigeants du club Agbozoume United Fc au Ghana, où il a joué des matchs tout en étant également inscrit à la JCA. Il a cependant affirmé ne pas posséder une

identité ghanéenne connue de lui-même et a déclaré ignorer l'existence de son passeport ghanéen.

Après examen de l'affaire, la Commission de discipline de la FTF a décidé de suspendre le joueur Kpadenou Koffi pour une durée de 6 matchs officiels en raison de la fraude sur l'identité, conformément au code de discipline et aux règlements généraux. De plus, la JCA a été pénalisée avec une défaite par pénalité, comme le prévoient les dispositions réglementaires. Le club a également été condamné à une amende de 300 000 FCFA en vertu des règles en vigueur. Enfin, l'Etoile Filante a été déclarée bénéficiaire des points correspondant à la victoire du match, conformément aux règlements généraux.

Cette décision de la Commission de discipline envoie un



message fort quant à l'importance de l'intégrité et du fair-play dans le football. Elle démontre que la tricherie et la fraude sur l'identité ne seront pas tolérées, et que des sanctions sévères seront prises à l'encontre de ceux qui enfreignent les règles.

La décision de la Commission de discipline suite à l'affaire de fraude sur l'identité lors du match entre la JCA et l'Etoile

Filante est une étape importante dans la préservation de l'intégrité sportive. Elle envoie un message clair selon lequel la tricherie ne sera pas tolérée et que des mesures strictes seront prises par la FTF pour préserver les valeurs fondamentales du football au Togo.

Rappelons que les parties peuvent faire appel de cette décisions.

Ftftogo

Joue et tente de gagner ta voiture!

***8555#**

ou envoie Togocom par sms au 8555



Inscription à 100F
Cumule des points pour être éligible à la voiture Toyota Starlet
Coût du sms : 100F

Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg   



Togocom